

Recommandations prébudgétaires
Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Août 2014

Institut canadien des engrais
350, rue Sparks, pièce 907
Ottawa (Ont.) K1R 7S8

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Le gouvernement peut soutenir la croissance continue de l'industrie canadienne des engrais dans plusieurs secteurs.

INVESTISSEMENT

Recommandation : Rendre permanente la mesure de déduction pour amortissement accéléré au Canada.

CRÉATION D'EMPLOIS

Recommandation : Continuer de chercher activement à conclure des accords commerciaux internationaux, en particulier dans la région Asie-Pacifique, afin d'assurer que les résultats augmentent au maximum la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne.

INNOVATION

Recommandation : Encourager les partenariats entre l'industrie et le gouvernement pour contribuer à financer les recherches novatrices nécessaires pour que l'industrie canadienne reste concurrentielle.

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

Recommandation : Travailler en collaboration avec l'industrie pour créer des programmes d'études et des politiques inclusives qui favorisent une plus grande participation des Canadiens à la population active.

Recommandation : Simplifier les exigences en matière d'entrée à l'égard des travailleurs qualifiés étrangers pour que ceux-ci aient accès plus facilement aux emplois spécialisés et payants qu'offre le secteur canadien des ressources naturelles.

INTRODUCTION

La contribution économique de l'industrie des engrais à l'économie canadienne est très élevée; elle ajoute plus de 12 milliards de dollars annuellement au produit intérieur brut. Notre industrie emploie plus de 12 000 Canadiens dans des emplois hautement qualifiés et rémunérés, surtout dans les localités rurales. Plus de 70 pays ont importé des engrais canadiens l'année dernière, ce qui confirme notre position de chef de file mondial.

LA POTASSE

Le secteur de la potasse continue de représenter une grande réussite parmi les industries canadiennes. La production augmente toujours afin de répondre aux besoins croissants en engrais des agriculteurs au Canada et partout dans le monde. La potasse est la plus grande industrie minière en Saskatchewan, et la production de potasse au Nouveau-Brunswick est également importante. L'industrie de la potasse emploie directement plus de 5 000 Canadiens dans ces régions.

La valeur annuelle de la production de potasse s'est élevée à 6,1 milliards de dollars en 2013. De 75 à 80 % de la potasse est exporté, principalement vers les États-Unis, suivi du Brésil, de l'Indonésie, de la Chine et de l'Inde. Le Canada est l'exportateur le plus important, comptant pour plus de 40 % du commerce mondial de la potasse. Selon un rapport de Ressources naturelles Canada, la potasse est le minéral ayant la plus grande valeur au Canada, devançant des minéraux comme le charbon, l'or, le fer, les diamants et d'autres.

L'AZOTE ET LE PHOSPHORE

L'industrie canadienne de la production d'azote et de phosphore est aussi très florissante. Le Canada est bien placé pour répondre à la demande croissante d'engrais à base d'azote, exportant environ 60 % de sa production annuelle. Le Canada a fabriqué environ 6 millions de tonnes d'engrais à base d'azote et de phosphore en 2012-2013, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à l'année précédente.

Le gouvernement peut soutenir la croissance continue de l'industrie canadienne des engrais dans plusieurs secteurs.

INVESTISSEMENT

Ces indicateurs économiques ont été assortis d'allégements importants de l'impôt et des redevances des gouvernements fédéral et provinciaux au moyen de mesures comme la réduction du taux d'imposition des sociétés et la prolongation de la déduction pour amortissement accéléré (DAA).

Ces mesures ont amené le secteur canadien des engrais à investir. Les entreprises canadiennes de potasse lancent d'importants projets d'expansion de leurs opérations minières en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. L'industrie de la potasse a investi ou a annoncé l'investissement d'environ 15 milliards de dollars en grands projets

d'immobilisations depuis 2003. Dans l'industrie des engrais à base d'azote, les investissements devraient augmenter compte tenu des importants gisements de gaz de schiste en Amérique du Nord. Le Canada aura la possibilité d'attirer une part de ces investissements.

Ces récents investissements ont visé des entreprises très capitalistiques. La DAA a entraîné des avantages indéniables pour l'industrie canadienne. Les investissements annoncés par l'industrie des engrais en sont la preuve. Cependant, cette mesure fructueuse est censée prendre fin le 31 décembre 2015. Pour continuer de soutenir la croissance économique et d'accroître la productivité, le gouvernement doit envisager de rendre cette mesure permanente au Canada. Cette mesure continuera de donner un avantage concurrentiel au Canada et à l'industrie canadienne sur le marché mondial et rendra attrayants les investissements dans le secteur. La croissance future de l'emploi au Canada dépend de ces investissements.

Recommandation : Rendre permanente la mesure de déduction pour amortissement accéléré au Canada.

CRÉATION D'EMPLOIS

La mondialisation a permis au secteur canadien des engrais de tirer profit de la croissance du marché international. Cela permet à l'industrie de continuer à croître, à produire plus d'emplois et d'investissements au Canada. En 2013, quatre des cinq plus importants importateurs extracôtiers de potasse canadienne étaient situés en Asie (Chine, Inde, Indonésie et Malaisie), comptant pour plus de 50 % des exportations de potasse canadienne à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Une entente récemment annoncée d'exportation de potasse au Bangladesh augmentera encore les exportations de l'industrie de la potasse vers le continent.

Les États-Unis sont un important importateur d'engrais azoté canadien et un grand acheteur de potasse. Les accords commerciaux internationaux comme le Partenariat Trans-Pacifique et l'Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde, offrent aux entreprises canadiennes d'engrais de solides possibilités de prendre de l'expansion et de percer sur des marchés étrangers.

L'ICE et ses membres croient qu'une expansion des marchés donnera lieu à de nouvelles possibilités et améliorera notre compétitivité comme industrie. Le nombre d'emplois ainsi que les revenus fiscaux augmenteront au Canada si les entreprises sont capables de tirer parti de leurs réseaux établis et des chaînes d'approvisionnement internationales.

Durant la négociation d'accords commerciaux, l'ICE recommande que le gouvernement garde à l'esprit ces grands principes :

- Veiller à ce que les intérêts canadiens dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et des autres accords commerciaux soient protégés et que nous n'aboutissions pas à concéder nos acquis.
- Négocier des accords commerciaux globaux qui intègrent des éléments essentiels comme les produits industriels, l'agriculture, les règles de la propriété intellectuelle, les règles d'origine, les obstacles techniques au commerce, ainsi que la main-d'œuvre, les investissements et l'environnement.
- Procéder à l'élimination réciproque de tous les tarifs qui s'appliquent à tous les engrais échangés entre le Canada et les membres du Partenariat Trans-Pacifique.
- Négocier une approche scientifique cohérente à l'égard de l'harmonisation des politiques de réglementation dans les secteurs de l'environnement et de la santé et le domaine phytosanitaire afin de prévenir les obstacles non tarifaires.
- Exempter les engrais des sanctions commerciales économiques pour des motifs humanitaires.
- Renforcer les principes établis au cours des consultations antérieures (ALENA, Chili, MERCOSUR, APEC, OMC et cycle de DOHA, Corée du

Sud et l'adhésion de la Chine à l'OMC, et octroi du tarif de la nation la plus favorisée à la Libye) : libre-échange, élimination des tarifs, élimination des sanctions commerciales, investissements canadiens à l'étranger traités comme des investissements au pays, et adhésion aux systèmes économiques fondés sur le marché.

Recommandation : Continuer de chercher activement à conclure des accords commerciaux internationaux, en particulier dans la région Asie-Pacifique, afin d'assurer que les résultats augmentent au maximum la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne.

INNOVATION

L'Institut estime que l'innovation est un moyen d'investir dans la compétitivité à venir du secteur privé canadien. Cela dit, il reconnaît également que ces investissements sont souvent coûteux et pense qu'ils peuvent être réduits grâce à l'élaboration de programmes visant à faciliter les partenariats entre le secteur privé et le gouvernement.

L'Institut et ses membres ont créé la Grappe scientifique en 2010 pour aider les agriculteurs à réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par l'application d'engrais, en plus de faciliter l'efficacité des procédés de transformation lorsque c'était possible. Ces projets mixtes fournissent aux agriculteurs du Canada des données scientifiques et conseils sur les meilleures pratiques de gestion susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre touchant l'application d'engrais ou d'autres nutriments culturels dans leurs champs. Nous encourageons le gouvernement fédéral à continuer d'appuyer cette recherche en collaboration.

En 2012, l'ICE a lancé *Farming 4R Future* (l'agriculture de l'avenir), qui a donné naissance à *4R Nutrient Stewardship*, un système de gérance des éléments nutritifs fondée sur les 4B et comportant des initiatives spécifiques régionales et dans l'ensemble du Canada. Le système des 4B a été établi en coopération avec le gouvernement, des chercheurs, des agriculteurs et le public. Il aide les agriculteurs à respecter les quatre principes de base de l'épandage des engrais : le système Bon produit @ Bonne dose, Bon moment, Bon endroit^{MC}. L'ICE a récemment signé deux protocoles d'ententes (PE) avec les provinces du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard concernant la gérance des éléments nutritifs fondée sur les 4B. Dans le cadre de ces PE, l'ICE s'est engagé à fournir 50 000 \$ par année sur trois ans pour chaque entente, soit un investissement total de 300 000 \$ par l'industrie. Des organisations agricoles locales et des groupes locaux de bassins hydrographiques ont aussi signé ces ententes. Chacune de ces ententes entraînera la réduction des pertes d'éléments nutritifs dans les lacs, les rivières, les eaux souterraines et l'air.

Le système de gérance des éléments nutritifs fondée sur les 4B est également un élément clé du projet *Farming 4R Climate* (l'agriculture pour lutter contre les changements climatiques) de l'ICE. Ce projet national offre au secteur agricole dans l'ensemble du Canada une tribune pour discuter des problèmes de gestion des éléments nutritifs et il met à la disposition des agriculteurs des outils et des conseils

pour réduire le plus possible ou corriger les problèmes. Ce projet a pris naissance grâce à une subvention de 700 000 \$ versée à l'ICE par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour contribuer au programme de réduction des gaz à effet de serre issus de l'agriculture au moyen du système de gérance des éléments nutritifs fondée sur les 4B. Cet investissement fédéral, conjointement avec l'initiative de l'industrie, produiront des bénéfiques nets tant pour le gouvernement que l'industrie.

L'industrie des engrais en Amérique du Nord a affecté 7 millions de dollars pour financer une initiative de recherche pluriannuelle afin de mesurer et d'évaluer les avantages économiques, sociaux et environnementaux de la gérance des éléments nutritifs fondée sur les 4B. L'ICE, The Fertilizer Institute (TFI) ainsi que l'International Plant Nutrition Institute (IPNI) ont annoncé que les fonds contribueront à appuyer des projets de recherche liés aux 4B américains et canadiens en partenariat avec des universités agricoles, des intervenants du bassin hydrographique et des organismes gouvernementaux et par l'intermédiaire des initiatives de l'industrie.

Vingt pour cent du financement sera attribué au Canada. Pour l'ICE, cet effort comportera la gestion stratégique de comités chargés de la prise de décisions et de la sélection finale de programmes de recherche. Le fonds de recherche sur le système 4B vise à :

- quantifier les incidences potentielles environnementales, économiques et sociales découlant des combinaisons de décisions sur le produit, la dose, le moment et l'endroit.
- Mettre au point et diffuser des renseignements scientifiques qui permettront l'utilisation des données des 4B pour la modélisation d'outils utilisés par des organismes fédéraux et d'État.
- Intégrer, publier et communiquer les nouveaux résultats de recherche et les connaissances déjà établies afin de prouver aux intervenants que les changements de pratiques entraîneront de véritables avantages sur le plan social, économique et environnemental. Parmi les intervenants, on compte des agriculteurs, les entreprises d'engrais, les organismes de sensibilisation, les chercheurs, les organismes de réglementation, les décideurs, l'industrie de l'alimentation et les consommateurs.

Lorsque le gouvernement et l'industrie trouvent des façons novatrices d'investir ensemble, l'industrie canadienne obtient un avantage concurrentiel sur le marché à long terme, ce qui entraînera finalement davantage d'investissements et d'emplois.

Recommandation : Encourager les partenariats entre l'industrie et le gouvernement pour contribuer à financer les recherches novatrices nécessaires pour que l'industrie canadienne reste concurrentielle.

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

En raison de l'expansion de la production des engrais au Canada, l'industrie est profondément consciente du besoin de main-d'œuvre compétente. À mesure que l'industrie se penche sur l'avenir, une main-d'œuvre qualifiée et capable est essentielle

si nous souhaitons tirer parti de nos points forts. Notre industrie présente des emplois bien rémunérés et enrichissants. Toutefois, la concurrence des mégaprojets dans d'autres régions, au Canada et aux quatre coins du monde, en combinaison avec une population vieillissante, complique la tâche de conserver des travailleurs spécialisés compétents.

Notre industrie craint que les entreprises qui sont largement établies dans les régions rurales du Canada soient confrontées à des défis encore plus importants que d'autres secteurs de l'économie qui peuvent compter sur l'accroissement des populations dans les centres urbains.

L'ICE a été encouragé par de récentes initiatives comme la Subvention canadienne pour l'emploi. Les gouvernements doivent maintenant s'efforcer d'assurer que l'industrie participe à toutes les discussions. L'industrie souhaite que ces programmes répondent aux objectifs gouvernementaux de création d'emploi et de croissance économique.

Recommandation : Travailler en collaboration avec l'industrie pour créer des programmes d'études et des politiques inclusives qui favorisent une plus grande participation des Canadiens à la population active.

Recommandation : Simplifier les exigences en matière d'entrée à l'égard des travailleurs qualifiés étrangers pour que ceux-ci aient accès plus facilement aux emplois spécialisés et payants qu'offre le secteur canadien des ressources naturelles.

CONCLUSION

L'industrie canadienne des engrais demeure concurrentielle au niveau international. Nous ne pouvons pas être trop confiants. Le gouvernement fédéral doit continuer de s'efforcer d'offrir un cadre d'exploitation qui permettra à notre industrie de saisir les nouvelles occasions nationales et internationales.

INSTITUT CANADIEN DES ENGRAIS

L'Institut canadien des engrais est une association industrielle qui représente les fabricants, les grossistes et les détaillants d'engrais à base d'azote, de phosphate, de potasse et de soufre.

Notre mission consiste à présenter une voix reconnue et unifiée de l'industrie canadienne des engrais grâce à la promotion de la production, la distribution et l'utilisation responsable, durable et sécuritaire des engrais.

Web : www.cfi.ca

Courriel : fertilizer@cfi.ca

Téléphone : 613-230-2600

Télécopieur : 613-230-5142

Adresse : 350, rue Sparks, pièce 907, Ottawa (Ont.) K1R 7S8